

Mont Saint-Michel : qui s'y frotte s'Epic !



Nous avons eu l'occasion d'échanger avec M. Philippe Bélaval, Président du CMN, sur le devenir du Mont Saint-Michel qui confirme sa version initiale. A savoir que si le Mont Saint-Michel devient bel et bien un Epic (établissement public à caractère industriel et commercial), l'abbaye - elle - resterait dans le giron du Centre des monuments nationaux (CMN).

Le problème étant que le Premier ministre Édouard Philippe ne rend toujours pas public ses arbitrages. Problème également le silence assourdissant du ministère de la Culture.

Heureusement, le sénateur Pierre Ouzoulias a interpellé la ministre de la Culture Françoise Nyssen en séance ([vidéo](#)). On y entend Françoise Nyssen répondre que l'abbaye ne deviendra pas un Epic... ouf !... mais on n'y entend malheureusement pas le discours d'une ministre défendant une politique culturelle forte... il est vrai que Madame Nyssen est plus sujette aux intuitions...

Néanmoins, tout n'est pas satisfaisant pour autant puisque le Directeur général de l'Epic sera également administrateur de l'abbaye et qu'une fois le socle des recettes arrêté à l'avenir, ce qui sera en sus reviendra pour partie à l'Epic. Les frontières sont donc bien minces entre l'Epic et le CMN et dans cette course effrénée pour les ressources propres espérons qu'à l'avenir ni le CMN ni les visiteurs n'en fassent les frais.

**Vive le Mont Saint-Michel !
Vive le Centre des monuments nationaux !
Vive le ministère de la culture !**

Paris, le 25 juillet 2018